



## Lettre d'information ARVALIS

Juillet 2021

### Sur la répartition des variétés de céréales à paille



#### Sommaire

<b>BLE TENDRE</b>	les agriculteurs ont de plus en plus recours aux mélanges variétaux
<b>BLE DUR</b>	les deux premières variétés couvrent près de 75 % des surfaces
<b>ORGES</b>	les orges d'hiver représentent 61 % des semis
<b>TRITICALE</b>	les mélanges représentent plus de 20 % des surfaces

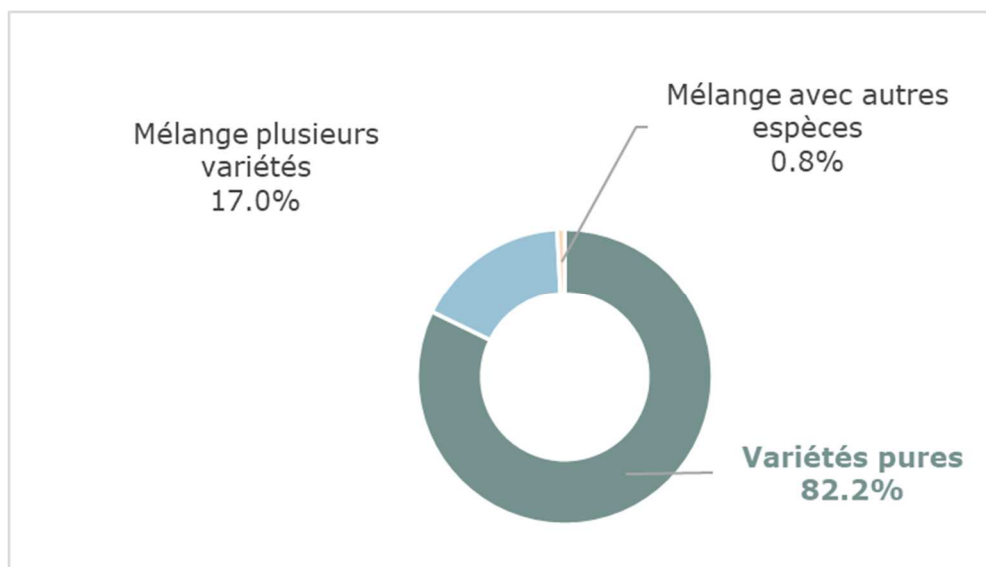
## BLE TENDRE : LES AGRICULTEURS ONT DE PLUS EN PLUS RECOURS AUX MÉLANGES VARIÉTAUX

En mai 2021, le SSP estime à 4 890 489 les hectares cultivés en blé tendre. Après avoir éliminé les exploitations de moins de 10 ha de céréales et les départements avec trop peu d'observations, l'enquête a été basée sur 4 847 400 ha, soit 99,1 % de la surface totale cultivée en blé tendre. 107 515 ha, soit 2,2 % de la surface, sont en agriculture biologique ou en cours de conversion.

En France, les semis de variétés pures sont les plus répandus (82 % de la sole). Cependant de plus en plus d'agriculteurs ont recours à des mélanges de variétés, autrement appelés mélanges intraspécifiques. En 2021, cette pratique représente 17 % des surfaces de blés, en augmentation d'environ 5 points par rapport aux 2 campagnes précédentes, ce qui positionne les mélanges intraspécifiques devant la première variété pure semée en France. Les semis interspécifiques (mélanges de plusieurs espèces dans la même parcelle) couvrent, quant à eux, moins de 1 % de la sole. Le blé est majoritaire dans le mélange et 49 % des surfaces mélangées le sont avec de la féverole, 30 % avec du pois et le 21 % restants avec de la vesce, de la luzerne ou des mélanges de ces espèces.

Les 10 premières variétés cultivées en semis pur représentent près de 41,6 % des surfaces nationales, contre 44,1 % en 2020. Elles sont toutes inscrites sur la liste des blés meuniers 2021 éditée par l'Association Nationale de la Meunerie Française. La variété CHEVIGNON poursuit sa progression avec 13,8 % des surfaces nationales et se maintient en tête du classement (+ 0,7 point par rapport à 2020). La variété KWS EXTASE se hisse à la seconde place avec 6,5 % des surfaces suivie de LG ABSALON dont la part augmente légèrement et de COMPLICE dont la part de surface a augmenté de 1 point. RGT CESARIO arrive dans le top 10 à la 6<sup>ème</sup> place. Les autres variétés voient leur part régresser.

### Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges



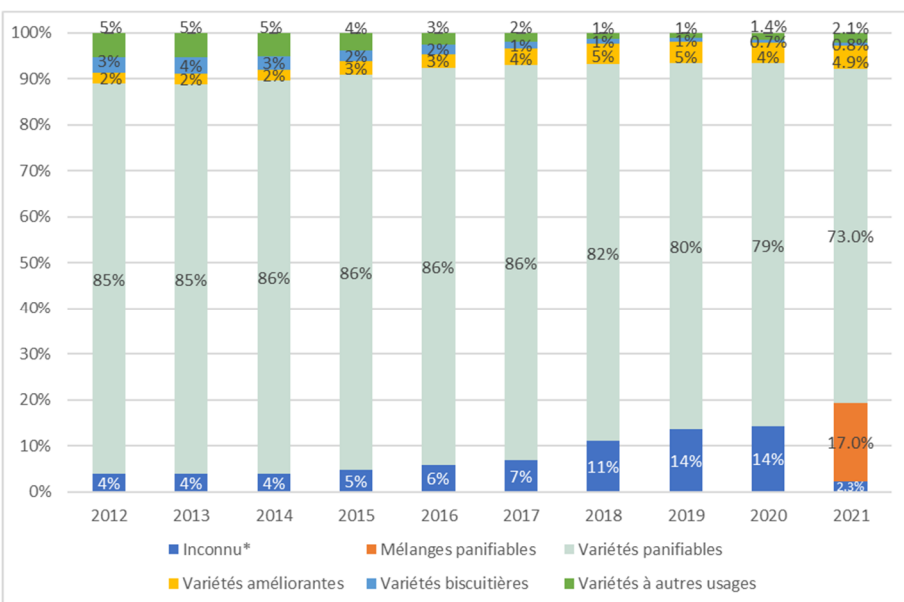
## Classement des dix premières variétés de blé tendre - 2021

La répartition des surfaces par types de blés est relativement stable depuis quelques années. Les blés panifiables sont très majoritaires et représentent 90 % de la sole française en 2021 et les blés améliorants sont essentiellement dans le Sud-Ouest et dans le Centre Val-de-Loire et couvrent 4,9 % de la surface nationale.

La part des surfaces de blés biscuitiers est estimée à 0,8 %, en légère progression par rapport à 2020 (0,7 %). Les variétés biscuitières sont particulièrement présentes dans quelques régions : Hauts-de-France, Grand Est, Nouvelle Aquitaine et Pays de la Loire. Les blés pour autres usages progressent encore cette année avec 2,1 % des surfaces (1,4 % en 2020). En 2021, près de 2,3 % des surfaces sont cultivées avec des blés dont on ne connaît pas la valeur d'usage.

Variétés	Année inscription	Classe technologique ARVALIS	Avis de la meunerie 2021		% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
			Agriculture conventionnelle	Agriculture biologique		
Mélanges intraspécifiques					17,0	822 996
CHEVIGNON	2017	BPS	BPMF	BPMF	13,8	669 687
KWS EXTASE	2018	BPS	VRM	-	6,5	313 123
LG ABSALON	2016	BP	VRM	BPMF	5,9	284 585
COMPLICE	2016	BPS	BPMF	-	3,5	167 647
RGT SACRAMENTO	2014	BPS	BPMF	-	2,8	135 164
RGT CESARIO	2016	BPS	BPMF	-	1,9	92 231
OREGRAIN	2012	BPS	VRM	-	1,9	91 207
FILON	2017	BPS	BPMF	BPMF	1,9	90 549
FRUCTIDOR	2014	BPS	VRM	-	1,8	88 493
RUBISKO*	2012	BP	BPMF	VRM	1,8	85 051

VRM : Variété Recommandée par la Meunerie / BPMF : Blé pour la Meunerie Française  
\*Ces variétés, en cumul, ne doivent pas dépasser 15 % dans les mélanges BPMF panifiables



\* Avant 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques + mélanges intraspécifiques A partir de 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques.

## Répartition par région des types de blés (en % des surfaces nationales)

Régions	Inconnu*	Variétés panifiables	Variétés améliorantes ou de force	Mélanges panifiables	Variétés biscuitières	Variétés pour autres usages
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	12 %	4 %	6 %	3 %	2 %	0 %
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ	7 %	8 %	4 %	8 %	3 %	0 %
BRETAGNE	5 %	6 %	0 %	9 %	4 %	6 %
CENTRE-VAL DE LOIRE	7 %	11 %	21 %	17 %	2 %	1 %
GRAND EST	16 %	16 %	2 %	12 %	20 %	30 %
HAUTS-DE-FRANCE	12 %	20 %	1 %	6 %	24 %	50 %
ÎLE-DE-FRANCE	1 %	5 %	7 %	1 %	3 %	1 %
NORMANDIE	7 %	10 %	0 %	10 %	4 %	9 %
NOUVELLE-AQUITAINE	16 %	9 %	11 %	16 %	21 %	2 %
OCCITANIE	10 %	4 %	44 %	4 %	5 %	0 %
PAYS DE LA LOIRE	6 %	7 %	4 %	14 %	12 %	1 %
PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR	1 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %

\* Avant 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques + mélanges intraspécifiques  
A partir de 2021 : Inconnu = Variétés pures dont la valeur d'usage est inconnue + mélanges interspécifiques

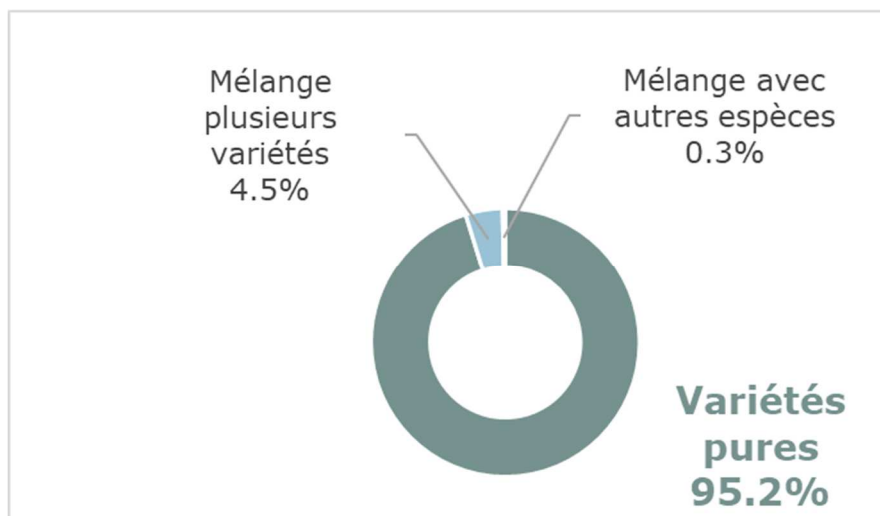
## BLE DUR : LES DEUX PREMIÈRES VARIÉTÉS COUVRENT PRÈS DE 75 % DES SURFACES

En mai 2021, le SSP estime à 267 035 les hectares cultivés en blé dur en France. Les exploitations de moins de 10 ha de céréales et les départements dont le nombre d'observations a pu être insuffisant n'ont pas été enquêtés. L'étude est donc basée sur 261 529 ha soit 97,9 % de la surface totale cultivée en blé dur.

95,2 % des semis sont réalisés en variétés pures, 4,5 % des surfaces sont des mélanges de variétés et 0,3 % des surfaces sont emblavées en mélange avec d'autres espèces comme le pois ou la fèverole.



### Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges



Comme en 2020, la variété ANVERGUR domine largement avec 55,7 % de sole française, suivie de RGT VOILUR qui représente 18,9 % des surfaces. À elles deux, elles couvrent près de 75 % des surfaces et le top 10 des variétés pures représente 91,1 % des emblavements. La variété RELIEF continue sa progression avec 7,3 % des surfaces (+ 1.7 point). RGT AVENTADUR et SANTUR, deux variétés italiennes inscrites en Italie respectivement en 2016 et en 2012 entrent dans le top 10.

### Classement des dix premières variétés de blé dur - 2021

Variétés	Année inscription	Avis de l'industrie semoulière et pastière	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
ANVERGUR	2013	VRSP	55,7	145 797
RGT VOILUR	2016	VRSP	18,9	49 541
RELIEF	2014	VRSP	7,3	19 144
Mélanges intraspécifiques			4,5	11 671
MIRADOUX	2007	VRSP	3,7	9 729
KARUR	2002	VRSP	1,4	3 672
CASTELDOUX	2015	VRSP	1,0	2 706
SCULPTUR	2008		1,0	2 663
CLAUDIO	Italie - 1998	VRSP	1,0	2 542
RGT AVENTADUR	Italie - 2016		0,6	1 457
SANTUR	Italie - 2012		0,4	1 103

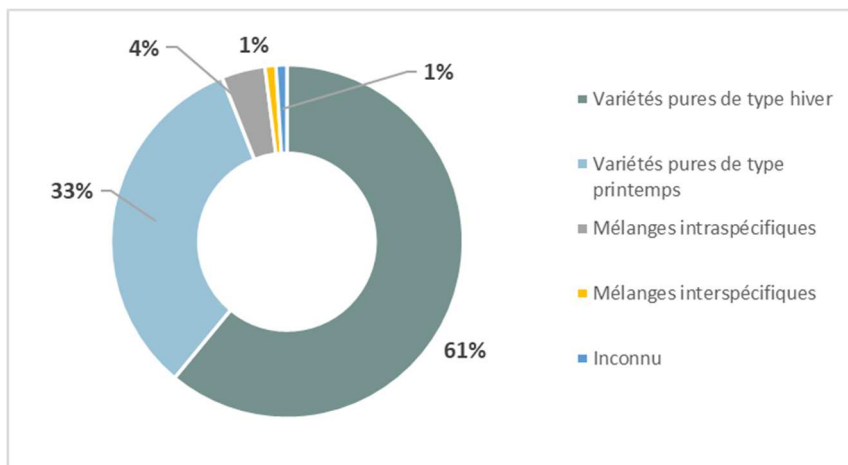
VRSP : Variété Recommandée par les Semouliers et les Pastiers

## ORGES : LES ORGES D'HIVER REPRÉSENTENT 61 % DES SEMIS

En mai 2021, le SSP estime à 1 797 664 les hectares cultivés en orges. Après élimination des exploitations de moins de 10 ha de céréales et des départements dont le nombre d'observations a pu être insuffisant, l'étude est basée sur 1 112 489 soit 98,6 % de la surface totale cultivée en orges.

Les orges de type hiver représentent 61 % des surfaces. Elles sont majoritairement de type 6 rangs, avec 79,7 % contre 20,3 % pour les orges d'hiver à 2 rangs. 1/3 des surfaces sont cultivées avec des variétés d'orges de type printemps. Les mélanges intraspécifiques représentent 4 % de la sole nationale, alors que les mélanges interspécifiques ne couvrent qu'environ 1 %.

### Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges



Les 10 premières variétés d'orge d'hiver représentent 62,3 % des surfaces. KWS FARO a pris la tête du classement devant ETINCEL. Les 3 premières variétés figurent sur la liste des variétés préférées d'orges de brasserie publiée par les malteurs et brasseurs de France. D'une façon générale, 43,9 % des variétés de type hiver font l'objet d'un avis des malteurs et brasseurs de France : variété préférée pour 33,2 % des surfaces, variété préférée à usage imitée pour 6,7 % et variété en observation pour 4,0 % d'entre elles.

### Classement des dix premières variétés d'orge de type d'hiver - 2021

Variétés	Année inscription	Nombre de rangs	Avis des malteurs et des brasseurs	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
KWS FARO	2018	6	Préférée	20,7	223 964
ETINCEL	2012	6	Préférée	10,8	116 784
PIXEL	2017	6	Préférée*	5,1	55 374
AMISTAR	2013	6		4,8	52 152
KWS JAGUAR	2019	6		4,7	50 325
RAFAELA	Belgique - 2014	6		3,6	38 976
KWS CASSIA	2010	2		3,5	37 509
KWS JOYAU	2020	6	En observation	3,2	34 941
KWS AKKORD	2017	6		2,9	31 423
MARGAUX	2018	6		2,9	31 261

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Préférée\* : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser

En observation : variété en observation par les malteurs et brasseurs de France

Concernant les orges de printemps, RGT PLANET domine très largement le paysage français avec 80,1 % des surfaces emblavées suivie de KWS FANTEX avec 8,4 % des surfaces. Le top 10 représente près de 97,5 % des surfaces. La quasi-totalité des orges de printemps sont brassicoles et sont sur la liste des variétés préférées par la malterie.



### Classement des dix premières variétés d'orge de type printemps - 2021

Variétés	Année inscription	Avis des malteurs et des brasseurs	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
RGT PLANET	2014	Préférée	80,1	470 890
KWS FANTEX	2016	Préférée	8,4	49 153
FANDAGA	2017	Préférée	3,8	22 137
LAUREATE	2017	Préférée	1,5	8 835
CHANSON	Royaume-Uni - 2016		0,9	5 297
FOCUS	2018	Préférée *	0,9	5 017
SEBASTIAN	2003	Préférée	0,6	3 315
SANGRIA	2015	Préférée *	0,6	3 276
EXTASE	2004		0,5	3 109
PRESTIGE	2001	Préférée	0,5	2 634

Préférée : variété préférée par les malteurs et brasseurs de France

Préférée\* : variété préférée, usage limité. Variété adaptée à certains cahiers de charges dont le débouché est à sécuriser

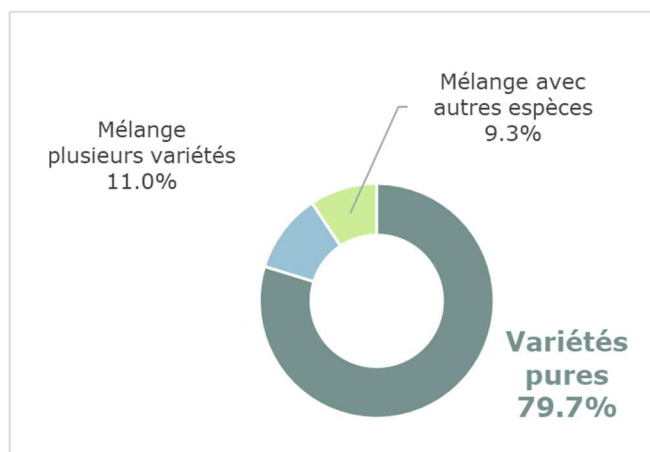
## TRITICALE : LES MÉLANGES REPRÉSENTENT PLUS DE 20 % DES SURFACES

En mai 2021, le SSP estime à 305 284 les hectares cultivés de triticales. Après élimination des exploitations de moins de 10 ha de céréales et des départements dont le nombre d'observations a pu être insuffisant, l'étude est basée sur 284 003 ha soit 93 % de la surface totale cultivée. Près de 80 % des surfaces sont semées en variété pure mais 11 % le sont en mélanges de variétés et 9,3 % en mélanges inter spécifiques essentiellement en mélange avec des pois protéagineux.

Les 10 premières variétés semées en pure représentent près de 50,6 % des surfaces. RGT OMEAC occupe comme en 2020 la tête du classement. Les variétés BREHAT et ELICSIR ont progressé pour atteindre la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> place. La variété VUKA sort du top 3 et représente 5,1 % des surfaces nationales.



### Répartition des surfaces semées en variétés pures et en mélanges

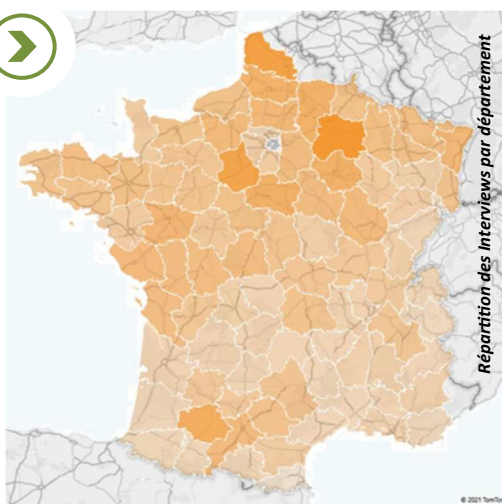


### Classement des dix premières variétés de triticales - 2021

Variétés	Année inscription	% des surfaces nationales	Nombre d'hectares
RGT OMEAC	2017	14,7	41 641
Mélanges intraspécifiques		11,0	31 165
Mélanges interspécifiques		9,3	26 374
BREHAT	2018	7,6	21 506
ELICSIR	2015	5,7	16 291
VUKA	Allemagne - 2009	5,1	14 390
RAMDAM	2018	4,7	13 308
BIKINI	2016	3,5	9 844
RIVOLT	2018	3,1	8 937
KAULOS	2012	2,4	6 700
JOKARI	Italie - 2014	2,0	5 624
TRISKELL	2005	1,9	5 474

L'ensemble des **données de surfaces variétales semées aux échelles nationale, régionale et départementale par céréale** sont disponibles contre rémunération sur la plateforme d'échange de données API-Agro via le lien suivant :

<https://platform.api-agro.eu/members/s/5826ccef385c432c9266cc68ed82c76e>



### Méthodologie de l'enquête

Précédemment réalisée par FranceAgriMer et maintenant à la charge d'ARVALIS avec l'appui de BVA, l'Enquête Variétés Céréales a pour objectif de déterminer les surfaces semées pour chaque variété de blé tendre, blé dur, orges et triticales.

Le champ géographique de cette enquête couvre l'ensemble des départements métropolitains français. L'origine des semences utilisées ou le mode de production a été pris en compte pour tous les semis. Une base de 125 280 agriculteurs, ayant au moins 10 hectares de céréales a été constituée avec l'appui de FranceAgriMer. Sur cette base, un échantillon représentatif a été construit par département et selon 3 strates de taille d'exploitation : surface de céréales de 10 à 19 ha, 20 à 49 ha et 50 ha et plus. Ces agriculteurs ont été interrogés à travers un questionnaire en ligne entre le 25 février et le 23 mars 2021. Une invitation et deux relances ont permis d'obtenir un taux de réponse de 5,2 %, soit 6 452 interviews. Du 13 au 27 mars 2021, l'enquête a été complétée par téléphone auprès de 609 agriculteurs dans les départements et les strates dont les objectifs de représentativité n'étaient pas atteints. Après vérification

des données, 7 059 interviews sont validées. Un redressement a été effectué pour chaque espèce, à partir des données SSP (Service de la Statistique et de la Prospective) de Mai 2021.

Comité de rédaction : Christine BAR L'HELGOUAC'H, Adeline STREIFF

Editeur : ARVALIS - Institut du végétal - 3 rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS - [www.arvalisinstitutduvegetal.fr](http://www.arvalisinstitutduvegetal.fr)

« Enquête Variétés Céréales », élaborée avec la contribution financière d'Intercéréales, est distribuée gratuitement par voie électronique sur simple demande à la rédaction et téléchargeable sur [www.arvalis-infos.fr](http://www.arvalis-infos.fr)

Copyright © ARVALIS - Institut du végétal 2021. Reproduction interdite sans autorisation et citation de la source